

# LA GRANDE INTERVIEW

redaction@sonapresse.com

## "Je m'emploie à être à la hauteur de ma tâche et de l'assumer avec une totale abnégation"

**BIEN** concentré, esquissant de temps en temps un sourire, Eugène Mba, l'édile de Libreville, la première ville du Gabon, aura eu réponse à toutes les questions que nous lui avons posées à l'occasion de ses cent jours à l'Hôtel de Ville. Histoire pour lui d'expliquer davantage non seulement son ambition de faire de sa cité une ville "verte", mais aussi les réformes engagées depuis sa prise de fonctions le 31 décembre 2020. Manifestement l'homme est déterminé à faire bouger les lignes. Lecture.

Propos recueillis par  
ONDOUBA'NTSIBAH & Yannick IGOHO  
Libreville/Gabon

L'Union. Monsieur le maire, voici cent jours que vous présidez le conseil municipal de Libreville, la capitale du Gabon. Revenons tout d'abord, si vous le permettez, sur votre élection. Quoique présentée par le Parti démocratique gabonais (PDG), votre candidature a presque connu un véritable plébiscite de la part de vos pairs conseillers municipaux, tous bords confondus. Comment expliquez-vous une telle unanimité autour de votre personne ?

Eugène Mba : (Sourire)... Permettez-moi tout d'abord de remercier votre journal pour l'excellente occasion qu'il m'offre à travers cet entretien qui, je l'espère, permettra aux Librevilloises et Librevillois d'avoir une idée un peu plus précise du travail mené à la tête de leur commune depuis le 31 décembre dernier, date de ma prise de fonction.

Maintenant pour répondre à votre question, j'ai toujours pensé que la politique est un domaine qui permet des consensus solides et évidents face à des défis qui s'imposent à tous par leur caractère ou impacts collectifs. Notamment en ce qui concerne les problématiques liées aux collectivités locales comme la nôtre. Les problèmes auxquels est confrontée Libreville sont ceux de tous ses habitants. Leur complexité les interpelle dans leur ensemble. C'est peut-être là une partie de la réponse à votre question. Sagissant de mon élection, je ne puis qu'être infiniment reconnaissant de l'unanimité exprimée autour de ma modeste personne lors de la session du conseil municipal à laquelle vous faites allusion. Je m'emploie depuis lors à être à

la hauteur de cette tâche certes lourde mais que j'essaie, avec tout le bureau du conseil, d'assumer au mieux de mes possibilités et avec une totale abnégation.

Cette adhésion unanime n'est-elle pas aussi une source de pression supplémentaire, quant à votre action, au regard des nombreux défis qui se posent à votre cité ?

C'est une lecture possible et tout à fait concevable.

En ce qui me concerne, j'y vois plutôt un soutien inestimable et indispensable, tant pour le succès des réformes municipales que pour le travail mené à la tête de leur commune depuis le 31 décembre dernier, date de ma prise de fonction. Maintenant pour répondre à votre question, j'ai toujours pensé que la politique est un domaine qui permet des consensus solides et évidents face à des défis qui s'imposent à tous par leur caractère ou impacts collectifs. Notamment en ce qui concerne les problématiques liées aux collectivités locales comme la nôtre. Les problèmes auxquels est confrontée Libreville sont ceux de tous ses habitants. Leur complexité les interpelle dans leur ensemble. C'est peut-être là une partie de la réponse à votre question. Sagissant de mon élection, je ne puis qu'être infiniment reconnaissant de l'unanimité exprimée autour de ma modeste personne lors de la session du conseil municipal à laquelle vous faites allusion. Je m'emploie depuis lors à être à

Aussitôt en fonction, vous avez dû faire face à des dossiers urgents dont le procès intenté contre la mairie par les anciens membres du cabinet du maire sortant que vous évoquez, suite à la suspension de leurs émoluments par le maire intérimaire. Selon certaines sources, la justice aurait tranché en leur faveur, condamnant la mairie

à payer leurs émoluments. Où en êtes-vous avec cette affaire ? J'ignore quelles sont vos sources. Les discussions sont toujours en cours avec les intéressés réunis en collectif. Ces échanges portent sur la solution pratique et définitive à apporter, de même que sur les modalités précises à adopter en vue de celle-ci, nonobstant quelques sporadiques sorties médiatiques inappropriées sur le sujet.

Toutefois, il convient de noter que, moins d'un mois après mon entrée en fonction, j'ai pris soin de mettre en place une commission technique interne dédiée à l'évaluation exacte de la dette générée par ces émoluments non perçus. Le travail remarquable de cette commission a fait ressortir un montant global dû dont l'apurement nécessite des ressources exceptionnelles que nous nous évertuons à mobiliser pour la satisfaction de cette revendication dont nous reconnaissons parfaitement la légitimité.

Parmi vos premières mesures, on compte la suspension des missions de contrôle et de collecte des taxes dans les marchés de Libreville. Certains n'avaient pas compris cette mesure. Qu'est-ce qui a motivé cette décision ? Qu'avez-vous entrepris entre-temps pour justifier la reprise des dites missions ?

La collecte des taxes municipales, particulièrement dans les marchés, suscite depuis des années un certain nombre de récriminations souvent justifiées de la part de l'opinion, et surtout de celle des commerçants assujettis aux opérations concernées. A mon arrivée à la tête de la mairie, cette polémique s'est avérée toujours aussi prégnante et commandait qu'il soit provisoirement mis fin aux missions consacrées à ces prélèvements in situ.

Cette suspension avait pour objectif de faire cesser la cacophonie



Eugène Mba : déjà cent jours à la tête du conseil municipal de Libreville.

observée entre les services techniques investis de ces missions de collecte qui se traduisait parfois par des interventions multiples et indues. Il était également question de répondre positivement aux plaintes de harcèlement exprimées par des opérateurs économiques, et même de freiner les soupçons de distraction d'une partie des fonds par quelques agents municipaux à moralité douteuse. Il s'est aussi agi de réfléchir à une réorganisation judicieuse de ces contrôles et à la mise en place de procédés à même d'assurer plus de fiabilité dans les recouvrements, ainsi qu'une meilleure traçabilité des recettes perçues.

A ce propos, lors de votre ins-

tallation, vous avez justement promis une réforme du circuit de collecte des recettes municipales. Où en êtes-vous, plus de trois mois après ? En quoi serait-elle plus efficace, selon vous ?

C'est un des axes majeurs de mon action comme édile de Libreville, en effet. Car j'estime profondément que la mairie de Libreville doit plus que jamais s'orienter vers une gestion financière véritablement moderne et plus vertueuse, seule susceptible de lui redonner ses lettres de noblesse via une gouvernance interne des plus claires et irréprochables.

Pour ce faire, la réforme envisagée quant au circuit de collecte des

recettes municipales consistera principalement à l'instauration de moyens de contrôle innovants et sécurisés, au besoin en usant de tout ce que la technologie offre de plus efficace dans la gestion de deniers publics ; en l'occurrence celui relevant des actes de gestion et de trésorerie incombant à la municipalité. A terme, cela devrait permettre un accroissement véritable du niveau de ces recettes et une diminution accrue des risques de détournement, ou encore de toute autre velléité liée à la corruption par exemple et aux détournements.

Pour l'effectivité de ce projet, la mairie entreprend actuellement des discussions avec des inves-

tisseurs et acteurs du monde du numérique spécialisés sur la question, aidée en cela par l'ANPI, qui dispose de l'expertise adéquate et d'un portefeuille conséquent pour l'identification et le choix des plus crédibles d'entre eux dans le domaine. Le processus suit donc son cours et devrait donner lieu à une issue satisfaisante dans des délais raisonnables.

Plus ou moins en rapport avec ce qui précède, qu'envisagez-vous pour lutter contre le phénomène de la parafiscalité qui obère les recettes de votre institution ?

Je crois avoir répondu. Mais plus sérieusement, toutes les mesures déjà mises en place à l'occasion

de la reprise des missions de recouvrement et de contrôle, que nous venons d'aborder, concourent à l'éradication de ce phénomène. Bien entendu, d'autres instruments sont à l'étude et demandent un peu plus de temps pour être affinés. La moralisation des agents municipaux par une sensibilisation permanente et intensive, aux fins de leur pleine adhésion aux bonnes pratiques de gouvernance, fait également partie de notre programme spécifique à ce fléau. Sans oublier l'aspect répressif et la fermeté à maintenir face aux dérives y relatives constatées.

J'y suis personnellement très attaché car, de toute manière, nous devons tous intégrer que nous

sommes là uniquement pour servir l'intérêt général, et non pour nous servir à des fins d'enrichissement personnel. Il y va de l'image de l'institution et de la qualité de nos rapports avec les opérateurs économiques du domaine communal, que je considère avant tout comme des partenaires sans lesquels notre institution serait presque sans objet.

Récemment, vous avez entrepris une descente sur le terrain pour toucher du doigt les difficultés liées au ramassage des ordures à Libreville, un autre dossier épineux. A chaud, vous avez envisagé la suspension du système de ramassage d'ordures à la tractopelle, du fait que ce type d'engins endommage la voie publique. Quelle alternative prévoyez-vous ?

En effet, cette sortie m'a permis de constater un certain nombre de dysfonctionnements et d'écarts à englober dans la problématique relativement vaste du ramassage des déchets dans notre ville. J'en tire des enseignements dont une bonne partie est déjà prise en

compte dans les réflexions pré-sentement menées au niveau du bureau du conseil municipal et à celui des services compétents de l'Hôtel de Ville.

Sagissant de l'aspect particulier dont vous parlez, il est effectivement préconisé l'interdiction de l'utilisation de ce genre d'engins lourds qui abiment certaines artères de la capitale lors du ramassage des ordures qui y sont déposées au préalable, d'ailleurs souvent de manière anarchique. Ces endroits que nous qualifions de "points noirs", feront très bientôt l'objet de traitements palliatifs ou alternatifs dans le cadre de nos partenariats avec les entreprises Clean Arica et AGLI.

L'Hôtel de Ville a-t-il prévu une réhabilitation des voies détruites par ces tractopelles ?

Comme je viens de vous l'indiquer en d'autres termes, nous y réfléchissons avec les partenaires que je viens de citer. Des échanges en ce sens sont également envisagés avec d'autres administrations publiques disposant de la logistique nécessaire pour la résolution de ce

## Repères

• 29 Décembre 2020 :

Election à la tête du Conseil municipal de la ville de Libreville

• 31 Décembre 2020 :

Installation à l'Hôtel de Ville de Libreville.

• 07 Janvier 2021 :

Première sortie officielle accompagné du ministre de l'Education nationale pour aller s'enquérir de la situation des apprenants de l'ancienne école publique de Lalala détruite ;

• 8 Mars 2021 :

Lancement de l'opération de désinfection des marchés de la capitale

• 10 Mars 2021 :

A l'issue de sa session ordinaire, le Conseil municipal de Libreville adopte un budget primitif 2021, en hausse de 1 milliard 404 millions.

• 18 Mars 2021 :

Visite d'inspection des directions sous sa tutelle à l'Hôtel de Ville de Libreville.

Source : Documentation de l'Union



# LA GRANDE INTERVIEW

redaction@sonapresse.com

## "Je m'emploie à être à la hauteur de ma tâche et de l'assumer avec une totale abnégation"

**BIEN** concentré, esquissant de temps en temps un sourire, Eugène Mba, l'édile de Libreville, la première ville du Gabon, aura eu réponse à toutes les questions que nous lui avons posées à l'occasion de ses cent jours à l'Hôtel de Ville. Histoire pour lui d'expliquer davantage non seulement son ambition de faire de sa cité une ville "verte", mais aussi les réformes engagées depuis sa prise de fonctions le 31 décembre 2020. Manifestement l'homme est déterminé à faire bouger les lignes. Lecture.

Propos recueillis par ONDOUBA'NTSIBAH & Yannick IGOHO Libreville/Gabon

**L'Union. Monsieur le maire, voici cent jours que vous présidez le conseil municipal de Libreville, la capitale du Gabon. Revenons tout d'abord, si vous le permettez, sur votre élection. Quoique présentée par le Parti démocratique gabonais (PDG), votre candidature a presque connu un véritable plébiscite de la part de vos pairs conseillers municipaux, tous bords confondus. Comment expliquez-vous une telle unanimité autour de votre personne ?**

**Eugène Mba :** (Sourire)...Permettez-moi tout d'abord de remercier votre journal pour l'excellente occasion qu'il m'offre à travers cet entretien qui, je l'espère, permettra aux Librevilloises et Librevillois d'avoir une idée un peu plus précise du travail mené à la tête de leur commune depuis le 31 décembre dernier, date de ma prise de fonction.

Maintenant pour répondre à votre question, j'ai toujours pensé que la politique est un domaine qui permet des consensus solides et évidents face à des défis qui s'imposent à tous par leur caractère ou impacts collectifs. Notamment en ce qui concerne les problématiques liées aux collectivités locales comme la nôtre. Les problèmes auxquels est confrontée Libreville sont ceux de tous ses habitants. Leur complexité les interpelle dans leur ensemble. C'est peut-être là une partie de la réponse à votre question.

Sagissant de mon élection, je ne puis qu'être infiniment reconnaissant de l'unanimité exprimée autour de ma modeste personne lors de la session du conseil municipal à laquelle vous faites allusion. Je m'emploie depuis lors à être à

la hauteur de cette tâche certes lourde mais que j'essaie, avec tout le bureau du conseil, d'assumer au mieux de mes possibilités et avec une totale abnégation.

**Cette adhésion unanime n'est-elle pas aussi une source de pression supplémentaire, quant à votre action, au regard des nombreux défis qui se posent à votre cité ?**

*C'est une lecture possible et tout à fait concevable.*

*En ce qui me concerne, j'y vois plutôt un soutien inestimable et indispensable, tant pour le succès des réformes municipales que pour le travail mené à la tête de leur commune depuis le 31 décembre dernier, date de ma prise de fonction. Maintenant pour répondre à votre question, j'ai toujours pensé que la politique est un domaine qui permet des consensus solides et évidents face à des défis qui s'imposent à tous par leur caractère ou impacts collectifs. Notamment en ce qui concerne les problématiques liées aux collectivités locales comme la nôtre. Les problèmes auxquels est confrontée Libreville sont ceux de tous ses habitants. Leur complexité les interpelle dans leur ensemble. C'est peut-être là une partie de la réponse à votre question.*

**Aussitôt en fonction, vous avez dû faire face à des dossiers urgents dont le procès intenté contre la mairie par les anciens membres du cabinet du maire sortant que vous évoquez, suite à la suspension de leurs émoluments par le maire intérimaire. Selon certaines sources, la justice aurait tranché en leur faveur, condamnant la mairie**

**à payer leurs émoluments. Où en êtes-vous avec cette affaire ?** J'ignore quelles sont vos sources. Les discussions sont toujours en cours avec les intéressés réunis en collectif. Ces échanges portent sur la solution pratique et définitive à apporter, de même que sur les modalités précises à adopter en vue de celle-ci, nonobstant quelques sporadiques sorties médiatiques inappropriées sur le sujet.

Toutefois, il convient de noter que, moins d'un mois après mon entrée en fonction, j'ai pris soin de mettre en place une commission technique interne dédiée à l'évaluation exacte de la dette générée par ces émoluments non perçus. Le travail remarquable de cette commission a fait ressortir un montant global dû dont l'apurement nécessite des ressources exceptionnelles que nous nous évertuons à mobiliser pour la satisfaction de cette revendication dont nous reconnaissons parfaitement la légitimité.

**Parmi vos premières mesures, on compte la suspension des missions de contrôle et de collecte des taxes dans les marchés de Libreville. Certains n'avaient pas compris cette mesure. Qu'est-ce qui a motivé cette décision ? Qu'avez-vous entrepris entre-temps pour justifier la reprise des dites missions ?**

La collecte des taxes municipales, particulièrement dans les marchés, suscite depuis des années un certain nombre de récriminations souvent justifiées de la part de l'opinion, et surtout de celle des commerçants assujettis aux opérations concernées. A mon arrivée à la tête de la mairie, cette polémique s'est avérée toujours aussi prégnante et commandait qu'il soit provisoirement mis fin aux missions consacrées à ces prélèvements in situ.

Cette suspension avait pour objectif de faire cesser la cacophonie



Eugène Mba : déjà cent jours à la tête du conseil municipal de Libreville.

observée entre les services techniques investis de ces missions de collecte qui se traduisait parfois par des interventions multiples et indues. Il était également question de répondre positivement aux plaintes de harcèlement exprimées par des opérateurs économiques, et même de freiner les soupçons de distraction d'une partie des fonds par quelques agents municipaux à moralité douteuse. Il s'est aussi agi de réfléchir à une réorganisation judicieuse de ces contrôles et à la mise en place de procédés à même d'assurer plus de fiabilité dans les recouvrements, ainsi qu'une meilleure traçabilité des recettes perçues.

**A ce propos, lors de votre installation, vous avez justement promis une réforme du circuit de collecte des recettes municipales. Où en êtes-vous, plus de trois mois après ? En quoi serait-elle plus efficace, selon vous ?**

C'est un des axes majeurs de mon action comme édile de Libreville, en effet. Car j'estime profondément que la mairie de Libreville doit plus que jamais s'orienter vers une gestion financière véritablement moderne et plus vertueuse, seule susceptible de lui redonner ses lettres de noblesse via une gouvernance interne des plus claires et irréprochables.

Pour ce faire, la réforme envisagée quant au circuit de collecte des

recettes municipales consistera principalement à l'instauration de moyens de contrôle innovants et sécurisés, au besoin en usant de tout ce que la technologie offre de plus efficace dans la gestion de deniers publics ; en l'occurrence celui relevant des actes de gestion et de trésorerie incombant à la municipalité. A terme, cela devrait permettre un accroissement véritable du niveau de ces recettes et une diminution accrue des risques de détournement, ou encore de toute autre velléité liée à la corruption par exemple et aux détournements.

Pour l'effectivité de ce projet, la mairie entend prendre actuellement des discussions avec des investisseurs et acteurs du monde du numérique spécialisés sur la question, aidée en cela par l'ANPI, qui dispose de l'expertise adéquate et d'un portefeuille conséquent pour l'identification et le choix des plus crédibles d'entre eux dans le domaine. Le processus suit donc son cours et devrait donner lieu à une issue satisfaisante dans des délais raisonnables.

**Plus ou moins en rapport avec ce qui précède, qu'envisagez-vous pour lutter contre le phénomène de la parafiscalité qui obère les recettes de votre institution ?**

Je crois avoir répondu. Mais plus sérieusement, toutes les mesures déjà mises en place à l'occasion

de la reprise des missions de recouvrement et de contrôle, que nous venons d'aborder, concourent à l'éradication de ce phénomène. Bien entendu, d'autres instruments sont à l'étude et demandent un peu plus de temps pour être affinés. La moralisation des agents municipaux par une sensibilisation permanente et intensive, aux fins de leur pleine adhésion aux bonnes pratiques de gouvernance, fait également partie de notre programme spécifique à ce fléau. Sans oublier l'aspect répressif et la fermeté à maintenir face aux dérives y relatives constatées.

J'y suis personnellement très attaché car, de toute manière, nous devons tous intégrer que nous

sommes là uniquement pour servir l'intérêt général, et non pour nous servir à des fins d'enrichissement personnel. Il y va de l'image de l'institution et de la qualité de nos rapports avec les opérateurs économiques du domaine communal, que je considère avant tout comme des partenaires sans lesquels notre institution serait presque sans objet.

**Récemment, vous avez entrepris une descente sur le terrain pour toucher du doigt les difficultés liées au ramassage des ordures à Libreville, un autre dossier épineux. A chaud, vous avez envisagé la suspension du système de ramassage d'ordures à la tractopelle, du fait que ce type d'engins endommage la voie publique. Quelle alternative prévoyez-vous ?**

En effet, cette sortie m'a permis de constater un certain nombre de dysfonctionnements et d'écarts à englober dans la problématique relativement vaste du ramassage des déchets dans notre ville. J'en tire des enseignements dont une bonne partie est déjà prise en

compte dans les réflexions préventives menées au niveau du bureau du conseil municipal et à celui des services compétents de l'Hôtel de Ville.

Sagissant de l'aspect particulier dont vous parlez, il est effectivement préconisé l'interdiction de l'utilisation de ce genre d'engins lourds qui abiment certaines artères de la capitale lors du ramassage des ordures qui y sont déposées au préalable, d'ailleurs souvent de manière anarchique. Ces endroits que nous qualifions de "points noirs", feront très bientôt l'objet de traitements palliatifs ou alternatifs dans le cadre de nos partenariats avec les entreprises Clean Arica et AGLI.

**L'Hôtel de Ville a-t-il prévu une réhabilitation des voies détruites par ces tractopelles ?**

Comme je viens de vous l'indiquer en d'autres termes, nous y réfléchissons avec les partenaires que je viens de citer. Des échanges en ce sens sont également envisagés avec d'autres administrations publiques disposant de la logistique nécessaire pour la résolution de ce

## Repères

• 29 Décembre 2020 :

Election à la tête du Conseil municipal de la ville de Libreville

• 31 Décembre 2020 :

Installation à l'Hôtel de Ville de Libreville.

• 07 Janvier 2021 :

Première sortie officielle accompagné du ministre de l'Education nationale pour aller s'enquérir de la situation des apprenants de l'ancienne école publique de Lalala détruite ;

• 8 Mars 2021 :

Lancement de l'opération de désinfection des marchés de la capitale

• 10 Mars 2021 :

A l'issue de sa session ordinaire, le Conseil municipal de Libreville adopte un budget primitif 2021, en hausse de 1 milliard 404 millions.

• 18 Mars 2021 :

Visite d'inspection des directions sous sa tutelle à l'Hôtel de Ville de Libreville.

Source : Documentation de l'Union